Image not found or type unknown

En surendettement un propriétaire peut il être obligé de vendre sa maison?

Par **tournesol51**, le **02/01/2019** à **15:15**

Dans le cas d'un propriétaire qui a construit sa maison pour moitié par financement de son père (qui a une hypothèque en deuxième rang) et pour autre moitié par prêt immobilier bancaire pour lequel le propriétaire a rencontré des problêmes de remboursement, il s'avère que la banque a prononcé la déchéance du terme et demande au débiteur de rembourser le restant du prêt.
La maison en question est occupée par le père , très agé .
Le propriétaire débiteur s'il ouvre un dossier de surendettement , le juge peut il quand même l'obliger à vendre cette maison alors que la banque n'a hypothéqué que la moitié de sa valeur?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés